

Public notice



TO INTERESTED PERSONS ENTITLED TO SIGN AN APPLICATION TO TAKE PART IN A REFERENDUM

concerning second draft resolution CA16 170177 approving the specific proposal PP-91 authorizing uses in categories E.1(1) and E.1(3), which include in particular the “park” and “esplanade” uses, on the site of the Volvo dealership at 4815, rue Buchan and the adjacent public property, under the *By-law on specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable* (RCA02 17017).

1. - Purpose of the second draft resolution and application to take part in a referendum

Following the public meeting held on May 26, 2016, the Borough Council adopted, at the regular meeting held on June 6, 2016, the above-mentioned second draft resolution CA16 170177.

The purpose of this second draft resolution is to authorize uses in categories E.1(1) and E.1(3), which include in particular the “park” and “esplanade” uses, on the site of the Volvo dealership at 4815, rue Buchan and the adjacent public property.

This second draft resolution contains provisions subject to approval by way of referendum. Consequently, they may be subject to an application by interested persons in the zone concerned (0034) and contiguous zones (0004, 0013, 0016, 0018, 0024, 0053, 0811 and 0842), to have these provisions submitted for their approval in accordance with the *Act respecting elections and referendums in municipalities*.

Article subject to the approval of qualified voters is article 2 of the second draft resolution CA16 170177.

2. - Description of zones

The plan describing the zone concerned and the contiguous zones may be consulted at the Accès Montréal Office, at 5160, boulevard Décarie, ground floor, from Monday to Friday between 8:30 a.m. and 5 p.m. The sector concerned by this notice is illustrated below:



3. - Conditions of validity of an application

To be valid, any application must state clearly the provision concerned and the zone from which it originates; be received at the Borough Office within eight days of the publication of this notice, i.e. no later than June 23, 2016 at 4:30 p.m. at the following address: Secrétaire d'arrondissement - Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, 5160, boulevard Décarie, suite 600, Montréal, Québec, H3X 2H9; and be signed by at least 12 interested persons in the zone from which it originates if there are more than 21 interested persons, or otherwise by a majority of the interested persons.

4. - Interested persons

Information to determine which interested persons are entitled to sign an application may be obtained from the Borough Office, by calling 514 868-4561.

5. – No applications

If there are no valid applications from one or more zones, the second draft resolution may be included in a resolution that does not need to be approved by persons eligible to vote.

6. – Consultation

This second draft resolution is available, in French, for consultation at the Accès Montréal Office, at 5160, boulevard Décarie, ground floor, from Monday to Friday between 8:30 a.m. and 5 p.m. A copy may be obtained, free of charge, by anyone who so requests. For additional information please call 514 868-4561.

This notice and the second draft resolution and related reports are also available, in French, on the borough Website, at ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, under "Public notices."

Given at Montréal this June 15, 2016.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate

Identification		Numéro de dossier : 1166826006
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Adopter une résolution approuvant un projet particulier visant à autoriser les usages des catégories E.1(1) et E.1(3), qui comprennent notamment les usages parc et esplanade, sur le site du concessionnaire Volvo situé au 4815, rue Buchan et sur les espaces adjacents relevant du domaine public, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement (RCA02 17017).	

Contenu

Contexte

Depuis quelques années, l'aménagement d'un parc au cœur du quartier Le Triangle fait l'objet de négociations.

De nombreux citoyens ont manifesté leur intérêt à ce que l'aménagement d'un parc se concrétise sur ce site.

Le 24 mars dernier, l'administration municipale a annoncé la conclusion d'une entente quant à l'acquisition du terrain présentement occupé par le concessionnaire Volvo pour y aménager un parc, soit les lots 2 648 742 et 2 648 743. Le réaménagement proposé inclut une partie des emprises des rues Buchan, Paré et Victoria, tel qu'identifié au plan (esquisse) en pièce jointe.

Actuellement, le zonage ne permet pas l'implantation d'un parc.

La proposition suivante vise à autoriser l'usage d'un parc et esplanade en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement (RCA02 17017).

Utiliser l'outil de panification qu'est le projet particulier (PPCMOI) permettra de débiter rapidement la démolition et la décontamination du site tout en évitant la duplication des procédures d'autorisation que requièrent une modification du zonage et une demande de permis de démolition, deux procédures distinctes. Le comité de démolition est composé des mêmes membres que le comité consultatif d'urbanisme.

Au moment de l'adoption du PPCMOI, la Ville de Montréal sera propriétaire du site.

Le début des travaux de démolition est actuellement prévu au début automne, soit le 30 septembre 2016.

Décision(s) antérieure(s)

CA16 170085 - Le 4 avril 2016 - Acceptation de la promesse de vente par laquelle la société Automobiles Uptown inc. promet de vendre à la Ville tous les droits qu'elle détient dans l'immeuble constitué des lots 2 648 742 et 2 648 743 du cadastre du Québec. (Dossier 1164315001)

CA16 170086 - Le 4 avril 2016 - Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert du propriétaire, tous les droits qu'il détient dans l'immeuble constitué des lots 2 648 742 et 2 648 743 du cadastre du Québec. (Dossier 1154315003)

Description

Le projet particulier vise à autoriser les usages des catégories E.1(1) et E.1(3), qui comprennent notamment les usages parc et esplanade, sur le site du concessionnaire Volvo situé au 4815 rue Buchan et sur les espaces adjacents relevant du domaine public.

Justification

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises recommande l'adoption du présent projet particulier pour les motifs suivants:

- Le remplacement d'un concessionnaire auto par un parc de quartier représente un bénéfice important pour la communauté;
- Ce projet concrétise la volonté de revitaliser le secteur;
- L'aménagement d'un parc est complémentaire au réaménagement du domaine public des emprises des rues Buchan, Paré et Victoria;
- Le comité consultatif d'urbanisme, à la séance du 6 avril 2016, a émis un avis favorable au projet.

Aspect(s) financier(s)

Non applicable

Développement durable

Ce dossier contribue à l'aménagement d'un quartier durable, améliorant la qualité du milieu de vie résidentiel tout en contribuant au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur.

Impact(s) majeur(s)

Non applicable

Opération(s) de communication

Un avis public et une consultation publique auront lieu conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

- 2 mai 2016: Adoption 1^{er} projet de résolution par le conseil d'arrondissement
- mai 2016: Avis public et affichage
- mi-mai 2016: Consultation publique
- 6 juin 2016: Adoption 2^e projet par le conseil d'arrondissement
- juin 2016: Avis public
- juin 2016: Procédure d'approbation référendaire
- 27 juin ou 8 août 2016: Adoption de la résolution
- Juillet ou début septembre: Examen de conformité

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Julie FORTIER)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes

Services

Lecture :

Responsable du dossier

Jean-Philippe GRENIER
Conseiller en aménagement
Tél. : 514-872-9565
Télécop. : 514-868-5050

Endossé par:

Gisèle BOURDAGES
conseiller(ere) en aménagement- c/e
Tél. : 514 872-7600
Télécop. : 000-0000
Date d'endossement : 2016-04-12 15:20:17

Approbation du Directeur de direction

Sylvia-Anne DUPLANTIE
Directrice de l'aménagement urbain et des
services aux entreprises
Tél. : 514 872-2345

Approuvé le : 2016-04-12 16:50

Approbation du Directeur de service

Tél. :

Approuvé le :

Numéro de dossier : 1166826006

Identification

Dossier : 1166826006	Date de création : 16/05/09	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 16/06/02
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme		
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement		
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Adopter une résolution approuvant un projet particulier visant à autoriser les usages des catégories E.1(1) et E.1(3), qui comprennent notamment les usages parc et esplanade, sur le site du concessionnaire Volvo situé au 4815, rue Buchan et sur les espaces adjacents relevant du domaine public, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement (RCA02 17017).		
Responsable : Viviane GAUTHIER	Signataire : Stephane P PLANTE		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Tous les participants semblaient en faveur du changement de vocation du site.

Le procès-verbal de la consultation publique est en pièce jointe du présent sommaire addenda.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention	
Autre intervenant et Sens de l'intervention	
Parties prenantes	Services
Lecture :	

Responsable du dossier Viviane GAUTHIER Analyste de dossiers Tél. : 514 872-9387 Télécop. : 514 868-3538	
---	--

Numéro de dossier :1166826006

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 6 juin 2016

Résolution: CA16 170177

SECOND PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-91

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le second projet de résolution approuvant un projet particulier PP-91 visant à autoriser les usages des catégories E.1(1) et E.1(3), qui comprennent notamment les usages parc et esplanade, sur le site du concessionnaire Volvo situé au 4815 rue Buchan et sur les espaces adjacents relevant du domaine public, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement (RCA02 17017).

SECTION I TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au territoire correspondant aux lots 2 648 742 et 2 648 743 ainsi qu'aux parties des lots 2 652 055, 2 652 056 et 2 652 057 identifié au plan joint à l'annexe A.

SECTION II AUTORISATION

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, les usages des catégories E.1(1) et E.1(3) y sont autorisés.

À cette fin, il est notamment permis de déroger à l'article 123 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276).

3. Toute autre disposition réglementaire non incompatible continue de s'appliquer.

ANNEXE A

Plan préparé par le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) de la Ville de Montréal et la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Geneviève REEVES

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 juin 2016

ANNEXE A



PROJET LE TRIANGLE - PROJECTION D'UN ESPACE VERT - RUES BUCHAN, VICTORIA ET PARÉ
SMVT - DIRECTION DE L'URBANISME - DIVISION DES PROJETS URBAINS
ARRONDISSEMENT COTE-DES-NEIGES - NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

